

## Jean Doré en quatre temps

### Temps 1 – La préparation

Deux ans après les Jeux olympiques, en 1978, Monsieur Drapeau remporte une victoire retentissante attribuable sûrement à sa force politique indéniable, mais aussi à la division des partis d'opposition. Il nomme Yvon Lamarre à la présidence du comité exécutif et son arrivée change la donne. Après les mégaprojets, M. Lamarre amorce une série de réformes plus en lien avec les besoins des citoyens. C'est à lui, par exemple, qu'il faut attribuer le lancement de l'Opération 10 000 logements, la création d'un service de développement économique, la construction des premières maisons de la culture et l'aménagement de la première piste cyclable majeure, la piste nord-sud, le long de la rue Berri.

Avec un adversaire de cette envergure et un seul élu un conseil, le RCM avait véritablement besoin d'un quart-arrière de haut niveau, pour faire la preuve que le parti disposait du leadership et de la maturité pour administrer la Ville et non seulement en critiquer la gestion. Jean Doré fut cet homme.

L'élection de 1982 avait permis la renaissance électorale du RCM, mais Jean Doré n'était pas élu. En 1984, un de nos vétérans, Jean Roy, décida d'abandonner son siège pour permettre à Jean Doré, dans une élection partielle, d'entrer au Conseil municipal. Cette élection fut remportée avec 75% des votes.

Par contre, nous étions encore à cette période désolante où les élus d'opposition n'avaient droit à aucune espèce de service. Et je dis bien aucune. A chaque fois que je marche sur la place Jacques-Cartier, en voyant le téléphone public qui y trône toujours, je me rappelle que Michael Fainstat devait sortir de l'hôtel de ville pour aller y faire des appels qui demandaient une certaine discrétion.

Le RCM disposait d'une légère permanence, mais n'était pas en mesure de donner à ses élus et à son chef un minimum de moyens parlementaires. Toutefois, un pèlerinage à Québec porta fruit. Le ministre des Affaires municipales de l'époque, un certain Alain Marcoux, accepta de présenter, contre l'avis de M. Drapeau, un projet de loi qui obligeait les villes d'une certaine taille à fournir un budget de recherche à leurs élus de l'opposition. L'opposition libérale appuya ce projet de loi à la suite de représentations effectuées par Jean Doré. Cette décision unanime de l'Assemblée nationale annonçait le déclin d'une certaine façon de faire de la politique municipale.

### Temps 2 – L'équipe

Il a été dit tant et plus, au cours des derniers jours, que Jean Doré était un homme d'équipe. C'est vrai, mais pour être un bon homme d'équipe, il en faut d'abord une, d'équipe.

Si l'administration dirigée par Jean Doré a réussi à véritablement changer la situation, c'est que celui-ci a fait confiance à des élus municipaux allumés, documentés, motivés et, n'en doutez pas, tous dotés d'un très bon esprit critique...

En plus d'ouvrir la porte à une nouvelle génération de fonctionnaires, il a aussi fait confiance à des collaborateurs administratifs compétents, dévoués et créatifs, parmi lesquels Pierre LeFrançois, Louis Roquet, Pierre Beaudet, Pierre Ouellet, Clément Demers, Pierre Bourque, Janine Beaulieu, Roch Poirier et Louis Dussault.

Permettez-moi également de citer, au cabinet, les noms d'André Senécal, Ginette Thériault, Gaétan Desrosiers, Raymond Faucher, Marielle Séguin et Benoit Gignac.

Aucune réalisation d'envergure n'est possible, à la Ville comme ailleurs, sans que des élus et des hauts fonctionnaires travaillent en collaboration à faire arriver les choses. Jean Doré avait un très grand respect pour sa fonction publique et j'ai toujours senti que ce respect était réciproque.

Quant à ce curieux travail de directeur de cabinet qui consiste, jour après jour, à se présenter au boulot pour régler une série interminable de problèmes de toute nature, la durée de vie utile pour le détenteur d'un tel poste oscille habituellement entre deux et trois ans. Si j'ai pu y trouver du plaisir pendant huit pleines années, en plus d'une probable tendance masochiste découverte sur le tard, c'est sans aucun doute à cause de la relation personnelle que j'ai entretenue avec Jean Doré, relation faite d'amitié, de confiance et de respect, mais aussi, je dois le dire, à cause d'une sorte de fascination devant son envergure intellectuelle, sa curiosité insatiable, son énergie sans bornes et, sans aucun doute, son courage.

Comme c'est souvent le cas pour la mairie d'une grande ville, Jean Doré était un être hors normes, capable de se passionner autant pour la durée d'un feu de circulation prioritaire en pensant aux personnes âgées qui marchent plus lentement que pour les impacts du libre échange sur les villes de l'avenir. Nous savons tous qu'il parlait beaucoup, mais il a également réalisé beaucoup. Grand parleur, grand faiseur.

### Temps 3 – L'aménagement urbain et le développement économique

Une des choses qui ont le plus distingué Jean Doré de son prédécesseur, en plus de la sensibilité démocratique, était son immense intérêt pour l'aménagement urbain et le développement économique. En termes d'aménagement urbain, la plupart des projets mentionnés depuis son décès sont issus du plan d'urbanisme adopté en 1992. Par ailleurs, pour une municipalité, quelle qu'en soit la taille, la question de son rôle dans le développement économique se pose toujours de manière particulière, la première préoccupation étant de ne pas nuire.

Chose certaine, c'est pendant les années de Jean Doré que se sont confirmés le maintien de l'OACI à Montréal, la construction du Centre de commerce mondial, la construction sans argent public et en plein centre-ville du Centre Molson, l'installation dans le quartier Saint-Michel du siège social mondial du Cirque du Soleil et le déménagement dans le sud-ouest de l'École de technologie supérieure, toutes des décisions qui ont favorisé le développement économique de Montréal à court et à long terme.

C'est toutefois sur un projet non réalisé que je veux attirer votre attention.

Le réaménagement de l'entrée de l'autoroute Bonaventure lui tenait fortement à cœur et il dut en payer le prix politique. Il avait commencé à en parler avant l'élection de 1994 et cette préoccupation faisait dire à ses critiques qu'il était déconnecté de la réalité. Lorsqu'il annonça sa candidature en 1998, il inscrivit le réaménagement de l'entrée de l'autoroute Bonaventure dans ses engagements ce qui, aux yeux de certains dans les médias, confirmait qu'il n'avait toujours pas compris.

C'est pourtant ce même engagement que le maire Gérald Tremblay reprit une fois élu, sans que personne ne trouve à y redire. Le temps était mûr.

Monsieur le maire, lorsque, dans deux ans, vous inaugurerez ce nouveau boulevard urbain qui constituera la plus prestigieuse entrée de Montréal et qui portera le nom de Robert Bourassa, ayez une bonne pensée pour Jean Doré, qui en serait sûrement très heureux, s'il était encore parmi nous.

Tout cela signifie que pour de grands projets urbains, qui mettent du temps à se concrétiser, il faut souvent au moins trois maires : un pour le rêver, un pour le démarrer et un pour le compléter.

#### Temps 4 – Le rayonnement

J'a fait référence tantôt à ce qui distinguait Jean Doré de Jean Drapeau. Par contre, le fil conducteur qui unit tous les maires que nous avons connus, de M. Drapeau jusqu'à M. Coderre, est la priorité qu'ils ont tous accordé au rayonnement de Montréal. Jean Doré travailla en cette matière à sa façon, en positionnant notre ville dans un réseau d'alliances.

Tout d'abord, il conserva pendant ses deux mandats des liens chaleureux et efficaces avec les premiers ministres Bourassa, Johnson et Parizeau, à Québec, ainsi que Mulroney, Campbell et Chrétien, à Ottawa de même qu'avec les partis d'opposition dans les deux capitales. Par exemple, il fallait une bonne dose de confiance réciproque pour que l'Assemblée nationale reconnaisse à la Ville le droit d'exercer une discrimination auprès des entreprises qui faisaient affaire avec l'Afrique du Sud. C'est tout de même ce qui décida Nelson Mandela à passer par Montréal, peu de temps après sa libération en 1990, où il fut accueilli triomphalement.

Parmi les alliances dont je parlais tantôt, la première, la plus quotidienne, était avec les maires de la Communauté urbaine de Montréal, avec qui il noua des relations non seulement fonctionnelles, mais j'oserais dire très cordiales, ce qui ne signifiait pas pour autant qu'ils étaient d'accord sur tout, particulièrement lorsqu'arrivaient les discussions budgétaires...

Ensuite avec Jean Pelletier, puis Jean-Paul L'Allier, pour ce qui est de l'axe Montréal-Québec. Puis avec Art Eggleton, pour l'axe Montréal-Toronto. Et avec les autres grandes villes canadiennes dans le *Big City Mayors Caucus*, ce qui permit d'obtenir d'importants fonds fédéraux pour la remise à niveau des infrastructures municipales.

Il fut également très actif dans l'Association internationale des maires francophones, présidée par Jacques Chirac, alors maire de Paris. Il se rendit à Shanghai pour

consolider cette entente intervenue à la toute fin de l'administration de M. Drapeau. Par ailleurs, Montréal accueillit en 1991 les maires d'une vingtaine de villes, dont New York, Paris, Moscou et Tokyo dans le cadre du 3<sup>e</sup> Sommet des grandes villes du monde, de même que la 5<sup>e</sup> Biennale des villes d'hiver, en début 1992, pendant les célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Sa participation dans plusieurs réseaux internationaux de villes, sa maîtrise des enjeux du développement durable et ses qualités de communicateur firent qu'il fut désigné par ses pairs comme représentant de tous les maires du monde lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en juin 1992.

En conclusion, lors des émouvantes retrouvailles du 14 décembre dernier, Jean Doré nous a remerciés pour lui avoir permis de réussir sa vie.

Jean, à notre tour de te remercier, pour nous avoir permis, en travaillant avec toi pour Montréal et les Montréalais, de réussir la nôtre.

Jean-Robert Choquet

22 juin 2015